

Historique de la négociation

Certaines demandes priorisées FAE

Certaines offres et demandes patronales



NOUS CRÉONS L'AVENIR

Phases de négociation

- Dépôts : octobre 2019 à décembre 2019
- Négociation : 13 janvier au 13 mars 2020
- Négociation sous forme exploratoire : 16 mars au 15 mai 2020
- Négociation: 20 mai au 8 juin 2020
- Suspension de la négociation : 9 juin au 7 septembre 2020
- Négociation : 10 septembre au 28 octobre 2020
- Médiation : 3 novembre 2020 au 5 janvier 2021
- Négociation : début 7 janvier 2021



Total des rencontres

Octobre 2019 à janvier 2021

- 63 rencontres de négociation
- +
 - 12 rencontres de médiation
 - Total : 75 rencontres au 31 janvier 2021



Dépôts : Octobre à décembre 2019

- Nombre de rencontres : 5
- Les dépôts des parties :
 - 29 octobre 2019 : Dépôts syndicaux FAE (sectoriel et intersectoriel)
 - 12 décembre 2019 : Dépôt patronal intersectoriel (SCT)*
 - 17 décembre 2019 : Dépôt patronal sectoriel (CPNCF)**

* Secrétariat du Conseil du trésor

** Comité patronal de négociation pour les centres de services scolaires francophones

Négociation : 13 janvier au 13 mars 2020

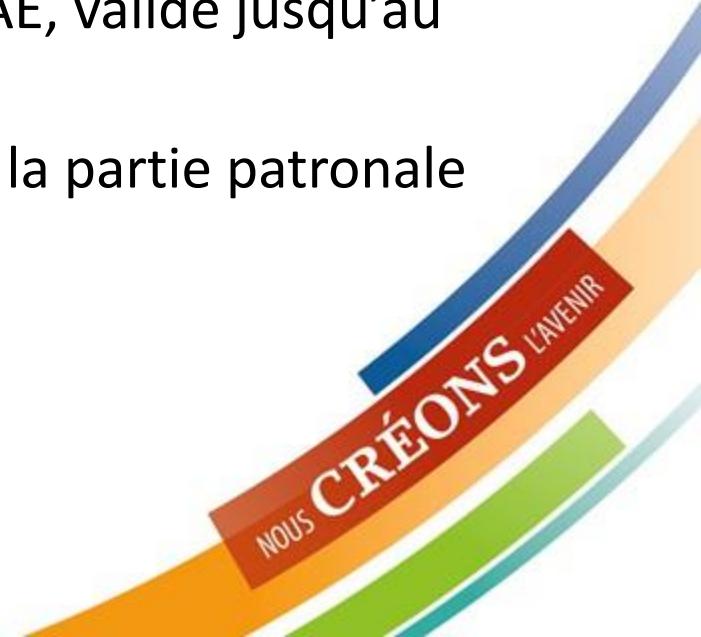
- Nombre de rencontres : 18
- Début de la négociation régulière
- 13 mars 2020 : La négociatrice en chef du gouvernement contacte le président de la FAE pour lui proposer une suspension de la négociation pour trois semaines à la suite de la déclaration de pandémie, cette proposition a été acceptée par la FAE



A decorative graphic element consisting of several parallel diagonal stripes in blue, orange, green, and light blue. Overlaid on these stripes is a red rectangular banner containing the white text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR'.

Négociation sous forme exploratoire : 16 mars au 15 mai 2020

- Nombre de rencontres : 14
- 16 mars 2020 : Offre du SCT d'un blitz de négociation d'une durée d'environ quatre semaines afin de parvenir à un règlement rapide après consultation des présidences des syndicats affiliés
- 8 mai 2020 : Proposition verbale par la FAE, valide jusqu'au 15 mai 2020
- 8 mai au 20 mai 2020 : Aucun contact de la partie patronale
- Fin de la phase exploratoire



Négociation : 20 mai au 8 juin 2020

- Nombre de rencontres : 7
- 20 mai 2020 : Proposition patronale d'entente de principe, déposée à la table de négociation et sur le site web du SCT; nombreuses sorties publiques du président du Conseil du trésor, monsieur Christian Dubé
- Le CFN rejette la proposition patronale du 20 mai
- 8 juin 2020 : Le CFN demande la suspension de la négociation jusqu'au 7 septembre 2020
 - Absence de prévisibilité de règlement avant la fin de l'année scolaire 2019-2020
 - Préparation de la rentrée dans le contexte de la pandémie



A decorative graphic element on the right side of the slide. It consists of several parallel diagonal bars in blue, orange, green, and light blue. Overlaid on these bars is a red rectangular banner containing the white text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR'.

Suspension : 9 juin au 7 septembre 2020

- 22 juin 2020 : Remaniement au Conseil des ministres, madame Sonia LeBel est nommée présidente du Conseil du trésor en remplacement de monsieur Christian Dubé
- 14 juillet 2020 : Rencontre entre des membres du Comité exécutif de la FAE et la ministre LeBel



Négociation : 10 septembre au 28 octobre 2020

- Nombre de rencontres : 14
- Réorganisation des tables patronales : Deux tables sous l'égide du SCT, une table sous l'égide du CPNCF
- 20 octobre 2020 : Dépôt des priorités de négociation syndicales adoptées par le CFN
- 22 octobre 2020 : Conférence de presse de madame LeBel, appel aux organisations syndicales afin de recentrer leurs demandes, même demande faite aux équipes patronales de négociation

A graphic element featuring three diagonal stripes in blue, orange, and green. Overlaid on the orange stripe is the text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR' in white, bold, sans-serif capital letters.

NOUS CRÉONS L'AVENIR

Négociation : 10 septembre au 28 octobre 2020 (suite)

- 23 octobre 2020 : Présentation patronale énonçant certains retraits, précisions et modifications, à partir des dépôts patronaux du 12 décembre 2019 et du 20 mai 2020 (retour de certains éléments que nous jugions élagués depuis le dépôt du 20 mai)
- Constat d'un blocage
- 29 octobre 2020 : Demande de médiation par la FAE



A decorative graphic element on the right side of the slide. It consists of several parallel diagonal stripes in blue, orange, green, and light blue. Overlaid on these stripes is the text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR' in a bold, white, sans-serif font.

Médiation : 3 novembre 2020 au 5 janvier 2021

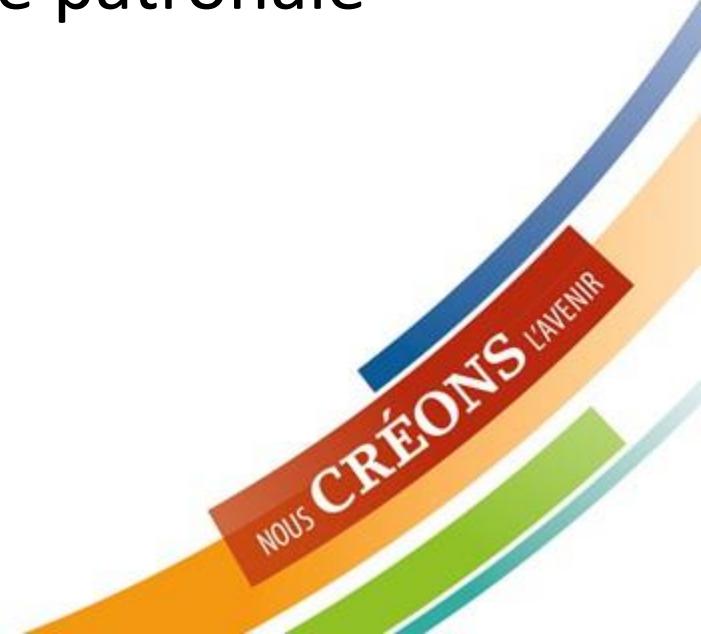
- Nombre de rencontres : 12
- 3 novembre 2020 : Nomination de madame Julie Vigneault à titre de médiatrice
- 12 janvier 2021 : Publication du rapport de la médiatrice en date du 5 janvier 2021
- Droit de grève acquis 20 jours suivant le dépôt du rapport



A graphic element featuring three parallel diagonal stripes in blue, orange, and green. Overlaid on the orange stripe is the text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR' in white, bold, sans-serif capital letters.

Négociation : début le 7 janvier 2021

- Nombre de rencontres en janvier 2021 : 5
- Reprise de la négociation régulière
- Peu de disponibilités de la partie patronale



Négociation : début le 7 janvier 2021 (suite)

Le 2 février, des représentants de la FAE rencontrent, à sa demande, la présidente du Conseil du trésor qui est accompagnée, pour l'occasion, du ministre de l'Éducation, monsieur Jean-François Roberge.

Elle annonce :

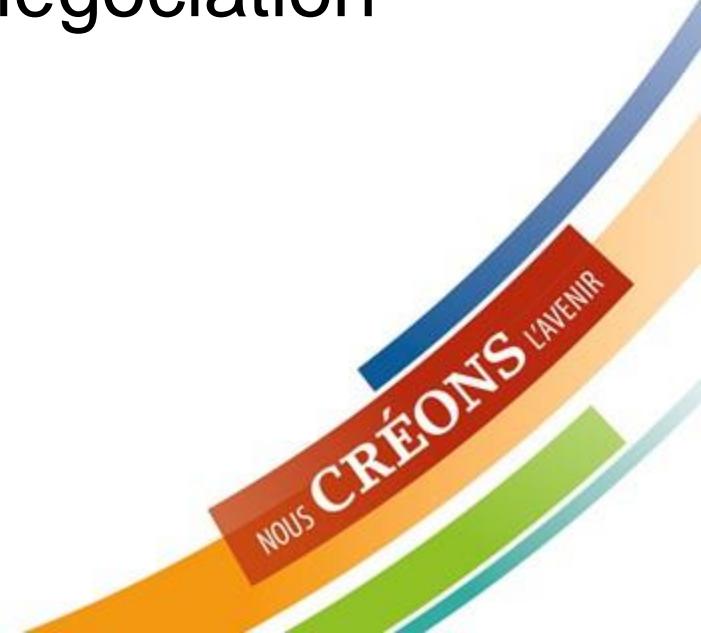
- qu'elle procédera à un élagage des demandes patronales et gouvernementales
- qu'elle va restreindre le nombre de ses représentants à la table
- qu'elle invite la FAE à travailler rapidement en mode de négociation exploratoire



A graphic element consisting of three parallel diagonal stripes in blue, orange, and green. Overlaid on these stripes is a red rectangular box containing the white text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR'.

Négociation : début le 7 janvier 2021 (suite)

Le 8 février, le Conseil de négociation (CN) donne un avis favorable à l'invitation faite par la présidente du Conseil du trésor à participer à une phase exploratoire de négociation



Certaines de nos demandes priorisées

Ces éléments s'inscrivent dans l'esprit d'une Entente d'une durée de trois (3) ans, soit du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023



NOUS CRÉONS L'AVENIR

Certaines de nos demandes prioritaires

La reconnaissance de l'apport des enseignantes et enseignants à la société québécoise en bonifiant leur condition économique et en améliorant la conciliation famille-travail-vie personnelle

- Augmenter l'échelle de traitement afin d'atteindre la moyenne canadienne
- Diminuer le nombre d'années pour atteindre le maximum de l'échelle
- Recevoir une augmentation salariale équivalente à l'Indice des prix à la consommation (IPC) avec un minimum garanti de 2 % par année
- Rémunérer les suppléantes et suppléants à leur échelle



A graphic element consisting of several parallel diagonal stripes in blue, red, orange, green, and light blue. Overlaid on these stripes is the text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR' in a white, bold, sans-serif font.

Certaines de nos demandes prioritaires

La reconnaissance de l'apport des enseignantes et enseignants à la société québécoise en bonifiant leur condition économique et en améliorant la conciliation famille-travail-vie personnelle (suite)

- Rémunérer la suppléance à 1/1000 pour toutes les enseignantes et tous les enseignants détenant un contrat
- Payer à temps et demi la suppléance obligatoire
- Permettre l'utilisation des journées de congé de maladie en jours de congé pour affaires personnelles et introduire une banque annuelle de deux jours de congé pour obligations familiales sans perte de traitement
- Améliorer les dispositions permettant l'accès aux retraites progressives



Nous CRÉONS L'AVENIR

Certaines de nos demandes prioritaires

Une tâche recentrée sur l'enseignement et un meilleur accès à des contrats aux secteurs de l'éducation des adultes (EDA) et de la formation professionnelle (FP)

- Permettre le choix du lieu de réalisation du travail de nature personnelle (TNP)
- Préciser dans l'Entente le droit à la déconnexion
- Diminuer de 30 minutes les activités de formation et d'éveil au préscolaire afin que les titulaires utilisent ce temps pour l'encadrement
- Diminuer le temps prévu pour les cours et leçons dans la tâche des spécialistes et titulaires du primaire

A graphic element featuring three diagonal bands in blue, orange, and green. The word 'NOUS CRÉONS' is written in white capital letters on the orange band, and 'L'AVENIR' is written in smaller white capital letters above it, all tilted diagonally upwards from left to right.

NOUS CRÉONS L'AVENIR

Certaines de nos demandes prioritaires

Une tâche recentrée sur l'enseignement et un meilleur accès à des contrats aux secteurs de l'éducation des adultes (EDA) et de la formation professionnelle (FP) (suite)

- Retirer la surveillance collective de la tâche des enseignantes et enseignants et transférer de la tâche complémentaire à la tâche éducative la surveillance de l'accueil et des déplacements
- Introduire un temps minimal de 10 minutes par jour pour l'encadrement des élèves dans la tâche éducative
- S'assurer que du temps soit prévu à la tâche des mentors et mentorés dans le cadre du processus d'insertion professionnelle



Nous CRÉONS L'AVENIR

Certaines de nos demandes priorisées

Une tâche recentrée sur l'enseignement et un meilleur accès à des contrats aux secteurs de l'éducation des adultes (EDA) et de la formation professionnelle (FP) (suite)

- Générer des régulateurs de postes réguliers à l'EDA et à la FP, à partir des postes réguliers existant au 1^{er} juillet 2017
- Permettre la rétroactivité des contrats à temps partiel à l'EDA et à la FP
- S'assurer que l'ensemble des heures effectuées en FP, peu importe la source de financement, soient reconnues pour l'octroi des contrats

Certaines de nos demandes priorisées

Une composition de classe respectueuse des enseignantes et enseignants et de leurs élèves dont ceux à risque, ceux handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) et ceux ayant des besoins particuliers (EBP)

- Diminuer d'un élève les moyennes et les maxima au préscolaire 4 ans et 5 ans en milieux défavorisés (4 ans : 13/16 et 5 ans : 16/18)
- Prévoir que les règles de formation de groupes s'appliquent à un groupe d'élèves d'une classe spécialisée handicapés en raison d'une déficience intellectuelle profonde ou en raison de troubles envahissants du développement (trouble du spectre de l'autisme) ou de troubles relevant de la psychopathologie ou handicapés en raison d'une déficience langagière sévère, tout en assurant la présence de soutien visible



Nous CRÉONS L'AVENIR

Certaines de nos demandes prioritaires

Une composition de classe respectueuse des enseignantes et enseignants et de leurs élèves dont ceux à risque, ceux handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et ceux ayant des besoins particuliers (EBP) (suite)

- Établir des règles de formation de groupes pour certains groupes d'accueil (élèves sous-scolarisés : 12/14 et analphabètes : 10/12)
- Doubler la compensation pour dépassement des maxima d'élèves par groupe et abolir la limite de la compensation annuelle
- Instaurer un seuil minimum de classes spécialisées et mettre en place un nombre significatif de classes à effectifs réduits afin de répondre aux besoins des élèves à risque
- S'assurer de la disponibilité de personnels en soutien aux enseignantes et enseignants des classes ordinaires pour l'application des mesures adaptatives prévues aux plans d'intervention



Nous CRÉONS L'AVENIR

Certaines de nos demandes priorisées

- **L'assurance d'une communication transparente et d'une transmission d'informations efficace pour de meilleures relations de travail**
- Mettre en place des règles permettant la dénonciation publique de situations intolérables
- Ajouter au Comité national de concertation (CNC), entre autres, le mandat d'analyser l'impact de l'enseignement à distance sur les conditions de travail
- Mettre en place des comités nationaux paritaires étudiant diverses questions d'intérêt national (services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF), politiques pédagogiques, mesures pour obtenir de l'information en matière de santé et sécurité, etc.)



A graphic element consisting of three parallel diagonal stripes in blue, orange, and green. Overlaid on the orange stripe is the text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR' in white, bold, sans-serif capital letters.

Certaines offres et demandes patronales



NOUS CRÉONS L'AVENIR

Certaines offres et demandes patronales

Paramètres généraux d'augmentation salariale :

- Paramètres généraux d'augmentation salariale :
 - 2020-2021 : 1,75 %
 - 2021-2022 : 1,75 %
 - 2022-2023 : 1,50 %
- L'enseignante ou enseignant qui a assumé une tâche à 100 % et qui a atteint l'échelon maximum, et ce, depuis au moins une année de service au 31 mars 2020, a droit à une rémunération additionnelle de 1 004,47 \$ à compter du 141^e jour de travail de l'année scolaire 2018-2019



Certaines offres et demandes patronales

Paramètres généraux d'augmentation salariale : (suite)

- À compter du 141^e jour de l'année scolaire 2020-2021, l'enseignante ou enseignant qui a assumé une tâche à 100 % a droit à une rémunération additionnelle de 602,68 \$. La suppléante occasionnelle ou le suppléant occasionnel a droit à une rémunération additionnelle de 0,60 \$ sur la base d'une durée de remplacement rémunéré de 60 minutes à compter de l'année scolaire 2019-2020. L'enseignante ou enseignant à taux horaire et l'enseignante ou enseignant à la leçon ont droit à une rémunération additionnelle de 0,75 \$ par heure rémunérée à compter du 141^e jour de l'année scolaire 2019-2020

Certaines offres et demandes patronales

**PROFESSIONNALISATION ET RECONNAISSANCE DE LA TÂCHE ENSEIGNANTE
(SECTEUR DES JEUNES, ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION
PROFESSIONNELLE SI APPLICABLE EN EFFECTUANT LES ADAPTATIONS
NÉCESSAIRES)**

- Redéfinir (Décloisonner) les paramètres de la tâche de manière à prévoir, d'une part, la tâche éducative et, d'autre part, les autres tâches de nature professionnelle inhérentes à la profession enseignante et permettre davantage l'annualisation
- Préciser que l'échelle de traitement des enseignantes et enseignants est basée sur une prestation de travail hebdomadaire moyenne de 40 heures



NOUS CRÉONS L'AVENIR

Certaines offres et demandes patronales

VALORISATION DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- Augmenter le salaire des six premiers échelons
- Introduire le statut d'enseignante ou enseignant émérite permettant à ce dernier d'être un acteur clé pour la réalisation de différents mandats. Il devra notamment contribuer :
 - à l'accompagnement ou le soutien des pairs au sein de leur école particulièrement ceux en début de carrière ou œuvrant dans des groupes plus complexes (intervention en classe, co-enseignement, etc.), et ce, dans le respect des encadrements applicables auprès des organismes scolaires
 - à l'innovation pédagogique
 - au soutien aux enseignantes et enseignants, à la mise en œuvre et au suivi des plans d'intervention pour les élèves en difficulté

A graphic element featuring three overlapping diagonal bars in blue, orange, and green. The word 'NOUS' is in white on a dark red rectangular background at the bottom left. The word 'CRÉONS' is in large white letters on the orange bar, and 'L'AVENIR' is in smaller white letters above it.

NOUS CRÉONS L'AVENIR

Certaines offres et demandes patronales

VALORISATION DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE ET INSERTION PROFESSIONNELLE (SUITE)

- Accorder une majoration de traitement admissible au régime de retraite de 5 % à l'enseignante et enseignant émérite
- Ajouter un total équivalent à 400 ETC enseignantes ou enseignants émérites (préscolaire, primaire et secondaire), et ce, selon la répartition suivante :
 - 200 ETC en 2021-2022
 - 200 ETC en 2022-2023



A decorative graphic element on the right side of the slide. It consists of several parallel diagonal bars in blue, orange, green, and light blue. Overlaid on these bars is the text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR' in a white, bold, sans-serif font.

Certaines offres et demandes patronales

STABILITÉ DES ÉQUIPES-ÉCOLES ET SOUTIEN À LA COMPOSITION DE LA CLASSE

- Accorder à l'enseignante ou l'enseignant à temps plein une prime de 5 % du traitement, et ce, à compter de la 3^e année consécutive dans une même école située en milieu défavorisé. Après sa 5^e année consécutive dans cette même école, l'enseignante ou l'enseignant bénéficie d'une prime de 7 % du traitement au lieu de la prime de 5 %
- Assouplir les règles d'affectation des enseignantes et enseignants tout au long de l'année



A graphic element featuring three diagonal bars in blue, orange, and green. Overlaid on the orange bar is the text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR' in white, bold, sans-serif capital letters.

Certaines offres et demandes patronales

STABILITÉ DES ÉQUIPES-ÉCOLES ET SOUTIEN À LA COMPOSITION DE LA CLASSE (SUITE)

- Inclure aux principes généraux :
 - Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant au sein de la vie de l'établissement afin de développer davantage une culture de collaboration
 - La contribution de l'enseignante ou l'enseignant, au sein d'une équipe multidisciplinaire, à la mission de l'établissement, soit d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves



A graphic element featuring three diagonal bands in blue, orange, and green. Overlaid on the orange band is the text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR' in white, bold, sans-serif capital letters.

Certaines offres et demandes patronales

STABILITÉ DES ÉQUIPES-ÉCOLES ET SOUTIEN À LA COMPOSITION DE LA CLASSE (SUITE)

- Prévoir que le développement professionnel continu doit, entre autres, tenir compte des besoins des élèves et de l'utilisation optimale du numérique
- Prévoir que l'enseignante ou l'enseignant transfère le contenu de ses apprentissages dans sa pratique professionnelle
- Introduire la responsabilité de l'enseignante ou enseignant d'adapter sa démarche pédagogique en fonction des besoins et capacités de chacun des élèves qui lui sont confiés



A graphic element consisting of three parallel diagonal stripes in blue, orange, and green. Overlaid on these stripes is a red rectangular banner containing the white text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR'.

Certaines offres et demandes patronales

STABILITÉ DES ÉQUIPES-ÉCOLES ET SOUTIEN À LA COMPOSITION DE LA CLASSE (SUITE)

- Ajout de deux motifs de dépassement suivants :
 - Promotion par matière
 - Caractère humanitaire de certaines situations
- Clarifier que l'enseignante ou l'enseignant doit avoir mis en œuvre des stratégies d'intervention pédagogiques ou sociales avant de demander des services



A graphic element featuring three diagonal stripes in blue, orange, and green. Overlaid on the orange stripe is the text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR' in white, bold, sans-serif capital letters.

Certaines offres et demandes patronales

ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

- Prévoir que la semaine régulière de travail inclut la possibilité d'offrir des services éducatifs les fins de semaine
 - Ajouter les éléments suivants aux attributions caractéristiques de la fonction générale :
 - Organiser et superviser des activités étudiantes et y participer
 - Participer à l'organisation et au déroulement de soirées reconnaissance
 - Participer activement aux activités promotionnelles du centre
- De plus, à la FP seulement :
- Participer au développement des programmes et du centre



A graphic element featuring three parallel diagonal stripes in blue, orange, and green. Overlaid on the orange stripe is the text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR' in white, bold, sans-serif capital letters.

Certaines offres et demandes patronales

ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE (SUITE)

- Pour la FP seulement, prévoir au paragraphe B) de la clause 13-10.04 que les 200 jours de travail puissent être distribués à compter de juillet, et ce, conformément aux besoins des élèves et du marché du travail, de même qu'aux particularités des programmes



Constats



NOUS CRÉONS L'AVENIR

Constats

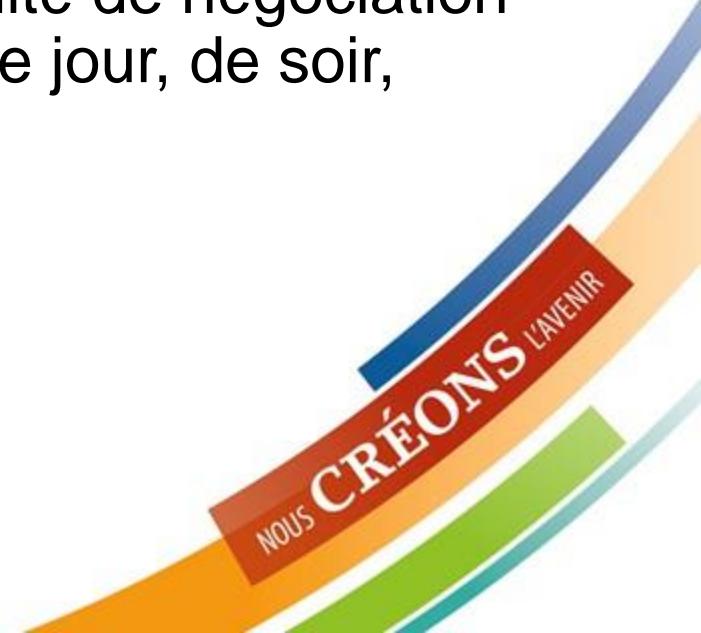
1. La crise sanitaire modifie profondément le paysage de la négociation
2. Le blitz proposé au printemps par le gouvernement caquiste visait à régler « à rabais »
3. Depuis l'automne, la modification par la partie patronale de son organisation aux tables complexifie les travaux et influence sa disponibilité



A graphic element featuring three parallel diagonal stripes in blue, orange, and green. Overlaid on the orange stripe is the text 'NOUS CRÉONS L'AVENIR' in white, bold, sans-serif capital letters.

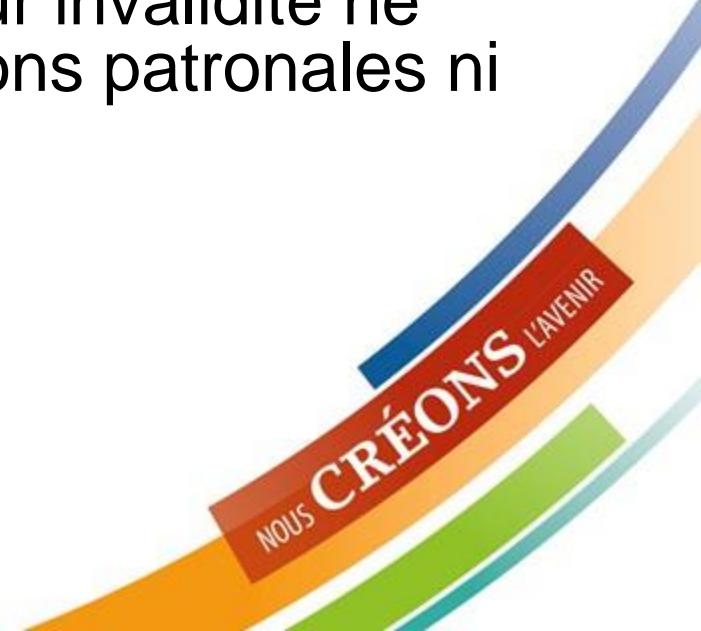
Constats (suite)

4. Le gouvernement affirme que l'éducation est LA priorité, mais démontre très peu de respect envers les enseignantes et enseignants
5. La partie patronale répète vouloir régler dans les meilleurs délais, mais ne nous offre que deux demi-journées par semaine; le comité de négociation de la FAE est pourtant disponible de jour, de soir, 7 jours/semaine



Constats (suite)

6. Malgré une pénurie sans précédent, la partie patronale poursuit avec ses vieilles méthodes : des offres misérables et des demandes outrancières
7. La pénurie, la désertion des enseignantes et enseignants, les départs à la retraite prématurés et de nombreuses absences pour invalidité ne semblent pas affecter les décisions patronales ni alerter le gouvernement



Constats (suite)

8. L'attitude de la partie patronale aux tables de négociation, en ce qui concerne nos demandes, est attentiste : attendre qu'on soumette de multiples solutions et prétexter l'attente de mandats pour y répondre
9. Même nos demandes à coût nul demeurent sans réponse ou obtiennent une fin de non-recevoir



Constats (suite)

10. Nos priorités de négociation sont pourtant légitimes et nécessaires à l'amélioration du quotidien des profs, à l'attraction de nouveaux profs et la rétention de ceux qui sont actuellement dans la profession



Constats (suite)

11. Après plus d'une année de négociation (75 rencontres), on peut résumer la situation comme suit, aucune avancée sur :
 - l'augmentation salariale et du maximum à l'échelle
 - la diminution du nombre d'échelons
 - la structure de paiement des suppléances

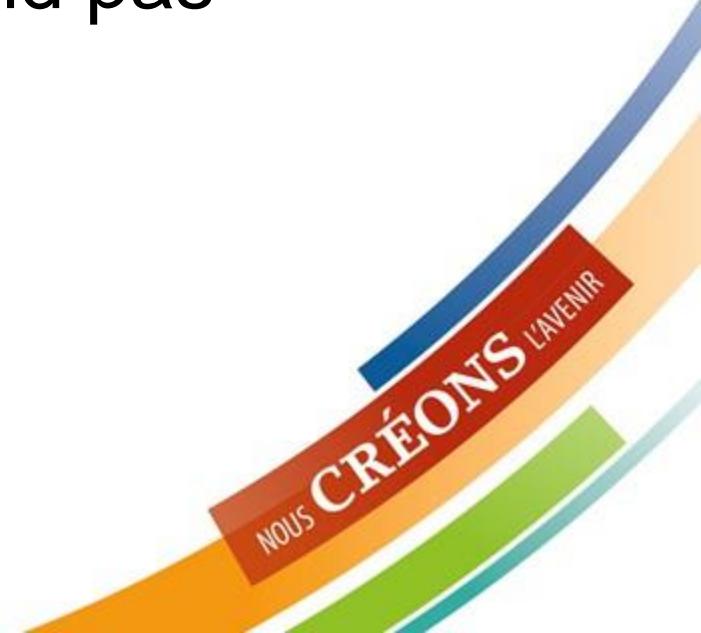
Constats (suite)

11. Après plus d'une année de négociation (75 rencontres), on peut résumer la situation comme suit, aucune avancée sur : (suite)
- les services aux enseignantes et enseignants et aux élèves en lien avec les EHDAA et la création de nouvelles classes spécialisées
 - les priorités des secteurs de l'EDA-FP
 - la tâche enseignante, tous secteurs confondus, notamment sur la possibilité d'effectuer le TNP au lieu de son choix



Conclusion

- À la table de négociation, les représentants patronaux nous écoutent, mais le gouvernement ne nous entend pas



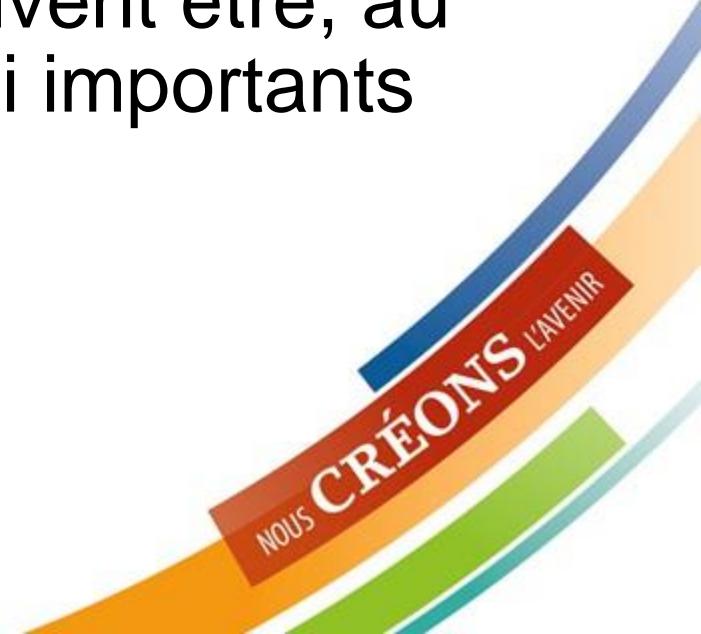
Conclusion (suite)

- On constate que la partie patronale ne ressent aucune pression susceptible de faire avancer les négociations afin d'en arriver à une entente



Conclusion (suite)

- La hauteur de nos demandes correspond à celle des besoins et de la souffrance vécue par les profs au quotidien
- Les moyens qu'on doit prendre pour obtenir un règlement satisfaisant doivent être, au moins, aussi grands ou aussi importants



Conclusion (suite)

- Les prochains gestes que nous poserons seront déterminants pour la suite des négociations

